

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 12/10/2022

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)					
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé de mission « valorisation des déchets organiques de Polynésie française »					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : 641		CODE POSTE : 11112			
	S/CHAP :		PROGRAMME R.H :			
	CENTRE DE TRAVAIL : 101					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Antenne de Papeete (TAHITI)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chargé de mission est chargé : <ul style="list-style-type: none">• D'impulser le développement des filières de valorisation des matières organiques dans un cadre professionnel et concerté à l'échelle du territoire de la Polynésie-Française.• D'accompagner à mieux maîtriser les techniques de fertilisation et d'amendement grâce aux ressources locales et à l'exploitation de leurs richesses et à réduire l'utilisation des engrais de synthèse.• D'accompagner la mise en place d'un groupe de travail (secteur privé et public) pour identifier les bons projets pour assurer sur le long terme et à échelle des différentes communes le traitement des déchets organiques (animaux et verts).					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 0					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la section Accompagnement et développement					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Mobilier bureautique (bureau, caisson, armoires de rangement) ;- Outils bureautiques (ordinateur, imprimante, téléphone) ;- Véhicule de service mis à disposition.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité ;- Heures variables ;- Déplacements fréquents (dans les îles et en métropole).					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Organiser l'animation des filières de valorisation des M.O ;- Être un interlocuteur privilégié et réaliser un accompagnement technique et organisationnel des acteurs ;- Participer à l'ensemble des événements, réunions, colloques ayant pour objet la valorisation- Mobiliser les acteurs des filières- Identifier les leviers pour la professionnalisation des filières de traitement des matières organiques- Coordonner une étude de faisabilité pour le développement des filières de traitement et de valorisation des MO- Établir un recensement des projets de valorisation de la matière organique opérationnels et/ou en développement sur la Polynésie Française- Mettre en place, coordonner, accompagner des essais et des expérimentations sur la valorisation matière et l'utilisation des matières organiques- Impulser la réflexion sur les potentialités de développement de procédés de valorisation des matières organiques pas ou peu appliqués sur le territoire de la PF.- Développer et déployer de nouveaux projets (Répondre aux appels à projets et être force de proposition pour monter des projets concernant les filières)- Rencontrer l'ensemble des acteurs des filières et permettre aux nouveaux porteurs de projets de s'y intégrer- Informer les collectivités des besoins de développement des filières- Trouver des financements pour participer à l'amélioration des connaissances et des pratiques de valorisation des déchets organiques- Assurer une capitalisation des retours d'expériences- Identifier des synergies entre les acteurs- Animer le réseau d'acteurs en lien avec les M.O.					

	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer les informations réglementaires et techniques au réseau - Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision ;
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : Participer à l'élaboration des outils de vulgarisation/information/formation de la CAPL à destination des agriculteurs et des agents de l'administration autour de la thématique M.O.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE(S) SOUHAITABLE(S): Agronomie et/ou gestion des déchets organiques.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du tissu agricole polynésien ;		X	
	- Connaissance de la réglementation relative à l'agriculture et à la pêche lagonaire ;		X	
	- Connaissance des dispositifs d'aide du Pays et des procédures administratives afférentes ;		X	
	- Technique de recueil, de traitement et de diffusion de l'information ;			X
	- Techniques d'accueil et d'écoute du public ;			X
	- Technique d'analyse et de diagnostic ;			X
	- Animation d'un réseau ;			X
	- Technique de conduite, de réalisation et de contrôle de projets ;			X
	- Maîtrise de l'agroéconomie polynésienne ;		X	
	- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et de l'annuaire des services publics, des établissements publics administratifs, des établissements publics à caractère industriel et commercial, des sociétés privées de l'administration de la Polynésie française intervenant dans les domaines de l'agriculture et de la pêche lagonaire et de la valorisation des M.O ;		X	
	- Connaissance des systèmes de valorisation de matière et énergétique			X
	- Connaissance des analyses de sols et matières organiques			X
	- Rédaction d'outil de vulgarisation			X
	- Recherche de financement extérieurs / rédaction de réponses aux appels à projets et AMI			X
	- Connaissance de l'anglais		X	
	- Connaissance de la langue tahitienne	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Formation initiale niveau Bac+5 ou expérience professionnelle équivalente dans les domaines agricoles et/ou de gestion des déchets organiques
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : La chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire réalisera des formations internes sur le contexte technique polynésien (agriculture, aquaculture) mais également administratif.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans
----	--